bles. Du côté des Français, il y a eu une dizaine de blessés dont trois grièvement.

On dément absolument les racontars accusant les troupes françaises d'actes de violence et d'inhumanité. « Sauf de rares exceptions intéressées, dit la dépêche Havas que nous citons, il y a unanimité, même parmi les Chinois, pour reconnaître l'attitude civilisatrice des troupes françaises, contrastant avec celles de quelques autres troupes, dont la conduite est journellement déplorable. Du reste, l'accueil que les soldats français rencontrent partout où ils passent et le fait que les habitants arborent de préférence les couleurs françaises prouvent leur conduite irréprochable. »

Enfin, on mande de Pékin à l'agence Laffan :

Les cercles officiels chinois ont appris de bonne source qu'à Si-Ngan fou, l'impératrice douairière se rend enfin compte de la gravité de la situation et qu'elle est très effrayée.

Depuis quelque temps, les commissaires chinois envoient à la cour des notes de nature à effrayer l'impératrice. C'est ainsi qu'une de ces notes annonçait que les puissances, irritées de l'absence prolongée de la cour, étaient en train de discuter la question du renversement et du remplacement de la dynastie actuelle. Une autre note disait que les amiraux français et allemand avaient fait une visite au vice-roi de Nankin et, après s'être assuré qu'il payait des tributs à Si-Ngan fou, lui avaient donné l'ordre formel d'avoir à s'en abstenir à l'avenir.

Les commissaires chinois ont également envoyé à Yung Lu, à Si-Ngan fou, une note l'informant qu'il est accusé de protéger les fonctionnaires dont l'exécution a été demandée et principalement Tung Fuh Siang. Ils l'avertissaient que les puissances pourraient bien demander sa propre exécution.

Yung Lu envoya une réponse pleine de protestations indignées, disant qu'il faisait tous ses efforts pour donner satisfaction aux puissances, et ajoutant que la cour songeait à envoyer Tung Fuh Siang en mission dans le Kouang-Sou. Si ce projet réussissait, la cour serait délivrée de lui et pourrait punir les autres criminels.

Par la même source officielle chinoise, on apprend que l'impératrice consent maintenant à l'exécution de Yuh Sien et peut-être de deux autres meneurs, et au bannissement des autres coupables dont le châtiment a été réclamé.

On ignore encore officiellement les réclamations faites par les puissances à la Chine, puisque les plénipotentiaires étrangers attendent les instructions de leurs gouvernements.

A Tien-Tsin

Le gouvernement provisoire établi à Tien-Tsin et composé de représentants de l'Allemagne, la Russie, la France, l'Angleterre, les Etats-Unis et le Japon, a décrété à l'unanimité du faire raser les murs de la ville et combler les fossés des fortifications.

LA GUERRE DU TRANSVAAL

Nous avions raison d'émettre hier des doutes sur la présence de De Wet et du président Steijn sur la frontière portugaise du territoire de Lourenço-Marques. Voici qu'aujourd'hui une dépêche d'Edenburg, qui paraît beaucoup plus sérieuse, signale sa présence, le 24 novembre, à Dewetsdorp, au sud-est de Bloemfontein :

Le centre d'intérêts dans l'Etat libre s'est déplacé du Nord vers la région située entre la voie ferrée et le Basoutoland, au sud d'une ligne qui va de Bloemfontein à Ladybrand, en passant par Thaba-N'chu.

Le général De Wet et le président Steijn occupent Dewetsdorp. Ils ont pu y entrer et s'y approvisionner, malgré la garnison anglaise qui occupe les hauteurs voisines avec deux canons.

Le commandant Haasebroek est toujours au nord-est, à Thaba-N'chu. Les Boers sont fortement retranchés entre Ladybrand et Thaba-N'chu et continuent leur ligne de fortifications vers l'ouest.

On croit que De Wet se prépare à descendre dans la colonie du Cap pour y chercher des recrues et des approvisionnements.

Les Anglais font, dit-on, des mouvements pour occuper tous les gués du fleuve Orange, d'Aliwals North à la gare d'Orange-River.

Les cavaliers boers pensent les Anglais pourraient traverser le fleuve à peu près partout, mais la crue des eaux, très rapide en ce moment, les empêcherait de revenir sur leurs pas.

Les Anglais disent qu'il leur faudrait un plus grand nombre d'hommes montés ; sinon, il n'y a pas à compter sur la capture de De Wet.

D'autre part, les Boers sont à Fourteen-Streams, près de Kimberley, sous les ordres du chef Marais. Ils enlèvent des chevaux et du bétail. Ils ont surpris Border-Siding, au dessus de cette ville, au nombre d'un millier, et réquisitionné une quantité de vivres et d'effets. Ils ont attaqué Schaapfontein, près de Toungs. Tout ce pays-frontière, entre le Bechouanaland et les Etats d'Orange et du Transvaal, est virtuellement à eux. Les fermiers pacifiques n'osent pas revenir. Ils surveillent la ligne du Cap à Bouluowayo, comme ils surveillent celle du Natal à Johannesburg. Actuellement, c'est encore la voie centrale qui passe par Bloemfontein qui est la moins inquiétée.

On parle toujours de l'agitation antianglaise qui règne dans la colonie du Cap. Le but des télégrammes envoyés avec tant d'abondance est peut-être surtout de légitimer la proclamation de l'état de siège dans la colonie du Cap.

On mande de Cape Town, le 27 novembre :

L'éloignement et la tension entre les Hollandais et les Anglais augmentent chaque jour dans la colonie où une active propagande antibritannique crée un malaise général.

La presse favorable aux Boers mène une vigoureuse campagne contre la politique anglaise, dévoilant quotidiennement les actes de barbarie commis par les généraux et les troupes de l'Angleterre.

La publicité donnée au sujet de cette situation que les Anglais disent faussement représentée, exalte les sentiments de la population hollandaise à tel point qu'elle n'a jamais été plus hostile à l'Angleterre qu'à l'heure actuelle, et que beaucoup de Hollandais qui, jusqu'à présent, se sont abstenus de toute agitation, commencent à se remuer.

Cet état de choses est favorisé par l'établissement, dans les districts habités par les Hollandais, de nombreux Boers relaxés sur parole, lesquels deviennent des agents actifs du mécontentement.

Les relations entre les vieux éléments de la population se tendent de plus en plus. Il y a scission ouverte dans certains cercles hollandais de la colonie du Cap.

Les colons partisans des Anglais, isolés, sentent grandir leur inquiétude.

Le Cape Times, commentant cette situation, dit que la colonie court à l'abîme. Il conseille des mesures rigoureuses, ainsi que la proclamation de l'état de siège dans les districts ruraux.

On fait de *grands préparatifs* pour le congrès afrikander qui doit se tenir à Volchester, le 6 décembre.

Les chefs du parti hollandais prononceront des discours nettement hostiles aux intérêts britanniques.

A propos du complot dont lord Roberts a failli être victime, un certain nombre de journaux anglais font remarquer que les auteurs de cette tentative sont des anarchistes étrangers. Il en résulterait qu'il faut prendre des mesures sévères contre une partie des uitlanders — ceux qui ne sont pas anglo-saxons — et peut-être même contre les Irlandais et les Américains. Cecine hâterait pas la reprise des travaux miniers.

La défense de M. Chamberlain

Notre correspondant de Londres, au sujet des attaques dont M. Chamberlain est l'objet, nous écrit :

Si je reviens sur un sujet que le *Temps* a longuement traité lors des dénonciations du *Morning Leader* et d'autres feuilles libérales par lesquelles M. Chamberlain fut accusé d'avoir été intéressé, ainsi que toute sa famille, dans diverses industries concessionnaires de l'Etat, c'est à cause des contradictions flagrantes que je relève entre le démenti donné à la Chambre par le ministre des colonies et l'explication qu'il vient de fournir, après avoir dédaigné de se défendre pendant plusieurs mois.

En réponse à l'interpellation de M. Lloyd George, M. Chamberlain s'est exprimé ainsi :

« Je n'ai aucun intérêt, direct ou indirect, dans les maisons de Hoskins limited, des Tubes de Birmingham Trust ou de la Compagnie Elliott ; ce que fait mon frère ne me regarde nullement et je ne discute pas plus ses placements avec lui qu'il ne s'enquiert auprès de moi de mes dispositions politiques ».

Voici la nouvelle version fournie par l'interpellé lui-même :

« Quant au Birmingham Trust, je ne détiens qu'une portion minime de son capital. »

Or, d'après les registres de la société, M. Chamberlain détient un vingtième de son capital dont la majeure partie se compose d'actions privilégiées, tandis que sa famille possède un tiers du capital social !

Ce ministre qui refusait de nommer sir Hercules Robinson comme haut commissaire du Sud Afrique parce qu'il était actionnaire de certaines compagnies sud-africaines ne voit aucun inconvénient à ce que son fils Austen participe aux profits de Hoskins and sons, concessionnaires de l'Amirauté, dont Austen était le secrétaire chargé de toutes les concessions. Lui-même, « sans aucun intérêt direct ou indirect » dans ces compagnies, est fortement intéressé dans la compagnie Colomin, qui construit toutes les hutes pour les prisonniers boers. Quant à Mme Chamberlain et ses filles, il appert qu'elles touchent de gros dividendes dans les Tubes, les Elliott, et tous les autres trusts que Joseph a reniés en disant : « Je ne connais pas ces choses, qui ne sont pas de mon monde ».

La suite en sera, il y aura, donnera lieu à des débats intéressants et probablement à des complications désagréables pour la raison sociale Joseph et Cie, de Birmingham.

C'est un fait à noter qu'à Londres, la plupart des journaux du soir qui défendent la politique du cabinet actuel ne disent pas un mot de « la lettre du député » que nous avons publiée hier. Ce député, qui s'est fait l'avocat de M. Chamberlain, est M. Anklyn qui représente la circonscription de Bradford. Seul le *Globe* mentionne cette plaidoirie à ses lecteurs en y ajoutant quelques courtes phrases d'approbation. La *Pall-Mall Gazette* en cite quinze lignes, enterrées sans commentaires dans sa quatrième page. La *Saint James's* oublie complètement d'en parler. Au contraire la *Westminster Gazette* ajoute aux observations de notre correspondant les réflexions suivantes :

Le duc de Devonshire, président de la commission de la défense nationale, est en même temps administrateur d'une compagnie métallurgique qui fait des fournitures pour la défense nationale. Ce journal trouve regrettable que des membres du gouvernement soient membres de conseils administratifs de compagnies de ce genre. Il n'accuse pas M. Chamberlain et son fils de corruption, mais il trouve que cet état de choses est de nature à engendrer des soupçons et que, si on le tolère, il conduira infailliblement à la corruption, lorsque des hommes moins favorables pourront devenir ministres des colonies.

L'*Echo* rappelle le rapport que la Tube's limited a publié récemment :

Nous relevons, dit-il, cette phrase : « Les affaires de notre compagnie se bornent virtuellement à fabriquer des tubes pour les chaudières du gouvernement ». Or, M. Chamberlain déclare ignorer cet état de choses ; il faut avouer que, pour un homme du monde, il a une ignorance extraordinaire des faits importants relatifs à ses affaires personnelles. Nous sommes heureux de voir qu'il ait reconnu la nécessité de présenter quelques excuses ; mais il faudra qu'il donne à la Chambre des communes des explications plus sérieuses que celles qui consistent à dire que les accusations dont il est l'objet sont de lâches accusations.

Enfin, un fait très caractéristique est l'article que publient les *Daily News*. Ce journal, bien que complètement acquis à la cause impérialiste, prend très ouvertement position contre M. Chamberlain. Après avoir résumé les accusations contre le ministre des colonies, d'après le *Liberal Magazine*, il conclut :

Ce que M. Chamberlain aurait dû faire, c'est ce que fit lord Rosmead jadis — et, dit le *Star*, commentant les *Daily News*, ce qu'a fait lord Lansdowne — c'est-à-dire vendre, au moment de son entrée en fonctions, toutes les valeurs qui pouvaient l'exposer à suspicion sérieuse. C'était le principe de Bismarck. Mais décidément Bismarck avait sur ce sujet un instinct politique plus sûr. M. Chamberlain connaissait fort bien ce devoir. Car, dans une circulaire faite — telle est l'ironie des choses — précisément pour Ceylan, aucun fonctionnaire public n'est autorisé à acheter ou à garder des valeurs qui peuvent l'intéresser à titre privé dans une affaire ou une entreprise avec laquelle ses devoirs publics le mettent en relation.

Si M. Chamberlain avait lui-même pratiqué ce qu'il prêchait, il ne se serait pas exposé à la nécessité de présenter ses excuses.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

La maladie du tsar

L'état du tsar est satisfaisant. Voici le dernier bulletin de sa santé :

Livadia, 28 novembre, 11 h. matin.

L'empereur a bien passé la journée d'hier. Il a dormi une heure et demie pendant le jour. A neuf heures du soir, la *température* du corps était de 36°8, et le nombre des pulsations de 68. Le souverain a assez bien dormi pendant la nuit. Ce matin, il se sentait bien et l'état des forces était satisfaisant. A neuf heures, la température du corps était de 35°8, et le nombre des pulsations de 68.

Allemagne

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce que le prince de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, a renoncé à tout poste, en raison de son grand âge. Il aura quatre-vingts ans dans un mois. De plus, M. de Munster avait été très abattu par la mort récente de sa fille, ainsi que par une grave affection pulmonaire dont il n'est pas encore bien remis.

M. de Munster-Derneburg était ambassadeur à Paris depuis le 5 novembre 1885. Il y naît de Londres, où il représentait l'Allemagne depuis 1873. Il a été créé prince de Munster-Dernburg il y a quelques mois par Guillaume II.

M. de Munster est d'origine hanovrienne. Son père, ministre et plénipotentiaire au congrès de Vienne, y avait obtenu que le Hanovre fût élevé au rang de royaume. Lui-même avait été ministre du Hanovre en Russie de 1856 à 1864, comme début dans la carrière diplomatique. C'est à Saint-Pétersbourg qu'il connut M. de Bismarck, alors ministre de Prusse, et se lia avec lui. Il fut un des premiers à se rallier à la Prusse après la guerre de 1866 et l'annexion du Hanovre.

*** Des négociations sont actuellement engagées à Berlin entre l'administration coloniale allemande et le colonel anglais Everett, qui a été envoyé à Berlin par le gouvernement anglais avec pleins pouvoirs. L'objet de ces négociations est de délimiter plus exactement la *frontière qui doit* séparer les possessions allemandes et anglaises dans le Togoland.

*** On annonce de Munich le décès du peintre de genre Antoine Seitz à l'âge de soixante et onze ans. Ses peintures, assez montées de ton, d'un grand fini de détails, et toujours dans des dimensions très petites à la manière de celles de Meissonier, jouissaient d'une grande vogue auprès des amateurs allemands.

Autriche-Hongrie

On annonce de Cracovie que le poète polonais Lucien Rydel, l'auteur du drame la *Bague enchantée*, la plus jouée des pièces du théâtre polonais contemporain, vient de se marier avec la fille d'un paysan et va demeurer au village pour s'occuper d'agriculture en même temps que de poésie. La sœur de sa femme avait épousé, il y a quelques années, le peintre polonais Felmayer qui vit aussi à la campagne, et, tout en continuant de peindre, élève ses enfants en cultivateurs.

Angleterre

Les empoisonnements par la bière *arsenicale*, dans tout le nord-ouest et le centre de l'Angleterre, à Manchester, Salford, Liverpool, Birkenhead, Chester et Birmingham, causent une très grosse émotion. A Birkenhead, les infirmeries débordent. Il faut créer de nouvelles salles. A Chester, on constatait, avant-hier, trente cas d'empoisonnement par la bière arsenicale. A Birmingham et à Stourbridge, un grand nombre de personnes qui souffraient d'une maladie jusqu'alors inexplicable se font amener dans les hôpitaux.

Ce n'est que par degrés, en effet, que l'on en vint à découvrir la cause du mal. Dans toutes les villes où il sévit, les médecins étaient, depuis deux ou trois mois, très intrigués. On croyait, en plusieurs endroits, à une importation de la maladie tropicale le *beri-beri* qui tue par l'insomnie, la fièvre lente et l'inquiétude physique. Un médecin ayant été frappé par la similitude des symptômes avec ceux de l'empoisonnement par l'arsenic, on fit analyser des échantillons de pain, de viande, de bière, pris un peu partout dans le Lancashire.

Dans plusieurs échantillons de bière on trouva de l'arsenic en quantité suffisante pour provoquer un empoisonnement. Comment y était-il venu? Par l'acide sulfurique commercial qui sert à faire le sucre de brasserie. Les pyrites de fer qui servent à fabriquer l'acide sulfurique du commerce contiennent en effet souvent de l'arsenic. Le *Times*, commentant ce vaste empoisonnement de toute une région, dénonce l'ignorance et l'insouciance d'un trop grand nombre d'industriels anglais.

*** Aujourd'hui doivent avoir lieu des élections au conseil scolaire de Londres. Cette question de l'enseignement primaire, si passionnante il y a vingt ans, en Angleterre, a cessé de passionner. On se résigne au progrès des *board schools* ou écoles primaires gratuites et à demi laïques. Modérés et progressistes ne se distinguent presque plus dans le conseil scolaire de Londres.

Belgique

On nous écrit de Bruxelles, 28 novembre :

Dans le débat sur la question militaire, qui s'éternise à la Chambre — à la fin de la séance le président a annoncé qu'il reste quatorze orateurs inscrits ! — on avait jusqu'ici vainement attendu la réponse nette et précise du gouvernement. On ne pouvait tenir pour telle la brève harangue du ministre de la guerre. Aujourd'hui, M. De Smet a parlé et, à dire vrai, n'a pas ajouté grand'chose à ce qu'on savait bien : le ministère constitué pour faire la réforme électorale, n'avait pas de programme militaire avant les élections. Après, il n'en a pas davantage ; mais il s'en fera « peut-être » un, quand la commission mixte qu'il a consultée pour cela lui aura indiqué une solution. Et c'est probablement pour ne pas se lier par avance, qu'il a déjà déclaré, à l'ouverture de cette commission, qu'il se réservait de juger les conclusions non par le nombre de leurs adhérents, mais par la valeur des arguments invoqués en leur faveur. Il se réserve donc de se rallier, au besoin, à la minorité.

En attendant, il faut attendre. Les quatorze orateurs inscrits sur la même question n'obtiendront pas un mot de plus.

Danemark

On écrit de Copenhague à la *Gazette de Francfort* :

La situation du cabinet Schested est des plus précaires. Le gouvernement ne peut plus compter dans la première Chambre que sur 34 voix, y compris celle du président landis, que l'opposition dispose de plus de 33 voix dans le Volkething, la droite est depuis longtemps en état de décomposition.

La droite ministérielle est tombée à douze membres qui ne sont pas toujours d'accord entre eux. Le ministère Schested ne pourra donc faire voter ses projets de loi sur les impôts ni se maintenir longtemps au pouvoir ; on parle déjà de la prochaine démission du cabinet ; le roi n'aura pas alors d'autre choix que de faire appel à un cabinet de gauche.

Bulgarie

On nous télégraphie de Sofia :

La crise ministérielle, dont on se préoccupe depuis plusieurs jours, est imminente. Le désentiment entre le ministre de l'intérieur Radoslavof et le ministre de la guerre Paprikoff a atteint un degré qui ne souffre plus d'accommodement. Le *Télégraphe*, organe de Paprikof, rejette sur Radoslavof seul la responsabilité de la répression sanglante des troubles contre l'impôt de la dîme. L'organe du ministère de l'intérieur répond que Paprikof, né de parents pauvres, marié à une femme sans dot, a aujourd'hui deux maisons à Sofia et un dépôt de 600,000 francs dans une banque russe, fruit de ses économies.

Entre ses deux ministres, le prince hésite et préférerait conserver Paprikof en vue d'une dictature militaire éventuelle, mais Radoslavof dispose de la majorité dans le Sobranié ; tout autre président du conseil que lui serait forcé de dissoudre la Chambre et dans les circonstances financières actuelles ce serait bien imprudent. On croit donc généralement que ce sera Radoslavof qui sera chargé de la reconstitution du ministère et que la retraite de Paprikof sera suivie de la démission du ministre des finances Tenef et du ministre des communications Tontchef.

La discussion de l'adresse au Sobranié est remise à lundi. L'issue du procès de Bucarest commence à être un grave souci pour le gouvernement bulgare.

Il ne pourra pas se dispenser de poursuivre les membres compromis du comité macédonien, et les esprits sérieux ont le sentiment qu'on a laissé trop de liberté à ce comité. On reproche au prince lui-même d'avoir cru devoir encourager ses visées patriotiques.

A l'occasion de l'anniversaire de la victoire de Slivnitza, 10 colonels ont été promus au grade de général. Dans le nombre le ministre de la guerre Paprikof.

Turquie

Les amateurs de cartes postales illustrées devront faire leur deuil des cartes turques. Ils pourront aussi faire l'économie des cartes qu'ils seraient disposés à envoyer à leurs amis résidant en territoire turc. Un récent *iradé* vient, en effet, de défendre aux employés de la poste turque de recevoir ou d'expédier les cartes postales illustrées. Toutes celles qui étaient en vente à Constantinople chez les Turcs ont été saisies. Celles qui étaient chez des étrangers ont été achetées. La douane saisira tout nouvel envoi.

États-Unis

Les départements d'Etat et de la marine à Washington ont déclaré que la visite du *Kentucky* à Smyrne n'avait aucune signification hostile.

On assure que les négociations entre le chargé d'affaires des Etats-Unis et la Porte, pour le règlement de la question de l'exéquatur, se poursuivent et qu'elles semblent tendre vers un compromis.

*** M. Roosevelt, gouverneur de New-York et vice-président élu des Etats-Unis, a eu le triomphe magnanime à l'égard de ses adversaires démocrates. Il vient de refuser de donner suite à l'accusation portée contre le maire de New-York, M. van Wyck, l'homme-lige de Tammany, d'avoir des intérêts illicites dans le *trust* de la glace ; il estime que les charges formulées sont insuffisamment fondées.

Républicains et démocrates rivalisent maintenant de zèle pour moraliser la ville de New-York. Le boss républicain Platt et le chef du Tammany, M. Croker, ont adressé à leurs coreligionnaires les exhortations les plus édifiantes et les plus inattendues de la part de ces deux personnages dont la moralité politique et administrative a toujours été fort contestée.

Quoi qu'il en soit, ils paraissent aujourd'hui faire cause commune à qui mieux mieux avec les pasteurs des églises new-yorkaises qui ont dénommé New-York comme un repaire du vice. Le plus véhément dans ces accusations est le révérend Parkhurst, qui depuis plusieurs années s'est mis à la tête de la croisade contre l'immoralité et la corruption de l'administration et de la police tammanystes.

En arrivant ces jours derniers à Londres, M. Croker a dit, dans une interview, que le docteur Parkhurst avait une étrange façon d'assainir New-York ; qu'il enivrait des femmes de mauvaise vie pour les livrer ensuite à la police. Le révérend a répondu, hier, que M. Croker était « un oiseau de proie et un brigand ».

Comme on le voit, la conversion du boss Croker ne lui a guère profité.

Hier, trois cents notables se sont réunis à la chambre de commerce de New-York pour nommer un comité de vigilance de quinze membres, chargé d'arrêter le développement du vice.

Canada

Sir Charles Tupper, le chef du parti conservateur, qui a subi une défaite si retentissante aux élections du 7 novembre, et qui a cru devoir abandonner la vie politique, ne l'a pas fait sans laisser un testament plein de violences et de récriminations qui en ce moment fait du bruit dans le Dominion.

Après avoir reproché, au cours de la campagne électorale, à sir Wilfrid Laurier, chef du parti libéral vainqueur, d'être « trop britannique », voilà qu'il qualifie de traîtres tous les Canadiens français pris en masse et leur prédit d'un ton menaçant qu'un jour viendra où ils regretteront d'avoir voulu se maintenir au pouvoir malgré les Canadiens anglais.

On attribue au dépit de l'élément impérialiste et jingo ces violences de langage qui n'en créent pas moins un sentiment de malaise en laissant entrevoir de plus en plus tranché l'antagonisme entre les deux races sur lequel se sont faites les dernières élections.

Ajoutons que le club de l'indépendance qu'on croyait mort a publié à cette occasion un manifeste préconisant l'indépendance des « Etats-Unis du Canada ».

Mexique

A propos de l'élection présidentielle au Mexique, on nous prie de dire que le général-président Porfirio Diaz ne s'est jamais destiné à la prêtrise, mais au barreau, bien qu'il ait commencé ses études dans un séminaire d'Oaxaca, les séminaires étant alors les seules écoles existantes.

Brésil

Le *Herald* publie une information officielle de Rio, d'après laquelle les relations diplomatiques entre le Brésil et l'Uruguay seraient sur le point d'être suspendues.

Il s'agit d'un incident récent survenu à Montevideo, où des fonctionnaires du lazaret de l'île des Fleurs se sont opposés à ce que des soldats brésiliens, se rendant au Matto-Grosso par le rio de la Plata, descendissent à terre en uniforme. Le gouvernement brésilien réclama la révocation des fonctionnaires en question. Les autorités de l'Uruguay ayant refusé cette satisfaction, le ministre brésilien à Montevideo a quitté cette ville et le président du Brésil, M. Campos-Salles, en revenant de Buenos-Aires, s'est abstenu de descendre dans la capitale de l'Uruguay pour saluer le président Cuestas, comme le comportait primitivement le programme de son voyage.

République Argentine

Le chargé d'affaires de la République argentine à Paris, prévient officiellement les intéressés que son gouvernement n'a désigné aucun agent d'émigration en Europe et n'a autorisé personne à faire en son nom une semblable propagande.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

Le ministre de la guerre à Bourges. — Hier matin, dès sept heures, à Bourges, le général André a visité la fonderie de canons. Dans les bureaux des plans, il a longuement examiné les dessins des engins nouveaux à l'expérimentation desquels il allait assister dans la journée.

Puis le ministre a visité l'atelier de construction et l'école centrale de pyrotechnie.

Après un déjeuner sans le moindre apparat, il s'est transporté à deux heures au polygone où, par une pluie battante, ont eu lieu les expériences.

Il s'agissait, d'abord, d'essais de canons, notamment d'une grosse pièce destinée aux forteresses et aux batteries de côtes, montée sur un affût nouveau, dont l'inventeur, M. Battaille, dessinateur civil à la fonderie, est mort l'an dernier, après avoir reçu, en récompense, la croix de la Légion d'honneur.

Ces essais ont très bien réussi.

Puis on a expérimenté des obus éclairants. Eclatant dans l'air, au-dessus d'un point déterminé, ils donnent naissance à un certain nombre de globes lumineux qui planent pendant un certain temps et permettent de régler exactement le tir contre une position ennemie.

De retour vers six heures à leur hôtel, le général André, le colonel Amouret, directeur de l'artillerie, et les officiers d'ordonnance qui les accompagnaient ont quitté Bourges par le train de huit heures.

Les cartes d'appel des réservistes et des territoriaux. — L'expérience de la transmission par cartes postales des ordres d'appels individuels des réservistes et des territoriaux, faite en 1900, a donné des résultats satisfaisants.

En conséquence, ce mode d'envoi continuera à être employé pour les convocations normales en temps de paix, et il sera prochainement adopté un modèle définitif de cartes, faisant droit aux observations qui ont été présentées dans les différents rapports parvenus au ministre.

Les adjudications de blé. — Tenant compte des vœux exprimés et dans le rapport de M. Pelletan sur le budget de la guerre de 1900 et par le congrès qui s'est tenu à Versailles, en juin dernier, pour l'organisation commerciale de la vente du blé, le ministre de la guerre vient d'adresser aux directeurs de l'intendance une circulaire qui modifie les règles actuellement suivies dans les adjudications de cette denrée, de manière à faciliter aux agriculteurs l'accès direct à la fourniture des approvisionnements de l'armée.

Voici les principales dispositions prescrites à cet effet :

Pour favoriser, notamment, la petite culture, toutes les fournitures de blé mises en adjudication dans les divers corps d'armée de l'intérieur, de l'Algérie et en Tunisie seront fractionnées en lots de 10 quintaux métriques. Au premier concours, nul ne pourra être déclaré adjudicataire de moins d'un lot ni de plus de dix ; au deuxième concours, et le cas échéant au concours de quarante-huit heures, les soumissionnaires auront la faculté de concourir pour la totalité de chaque fourniture restant à adjuger.

Au lieu d'être fixés tantôt par région, tantôt par département ou par place, suivant des circonstances, le poids spécifique et les autres conditions de fourniture du blé seront, à l'avenir, sans exception, déterminés par place en gestion directe, à savoir : la qualité loyale et marchande de la zone d'approvisionnement. De plus, les changements que comporteraient, au cours d'une campagne agricole, par suite de la dessiccation ou de toute autre cause, les fixations primitivement arrêtées devront être l'objet d'une attention constante et être signalés sans retard au ministre.

A partir du 1er janvier 1901, un système d'adjudications échelonnées, à quantités et à dates fixes, pour les achats de blé sera expérimenté dans les 1er, 2e, 7e, 10e, 11e et 20e corps d'armée.

Les résultats de toutes les adjudications seront publiés, aussitôt qu'ils seront connus, dans le *Journal officiel* et le *Bulletin des communes*; des tableaux résumant ces résultats pour chaque mois de l'année seront également insérés dans ces journaux.

Suite des incidents de Melun. — Un duel au sabre a eu lieu hier entre deux lieutenants du 18e dragons, dont les noms sont donnés par quelques-uns de nos confrères.

A la deuxième reprise, le lieutenant de Brémond d'Ars a été légèrement blessé au biceps droit, tandis que le lieutenant Vignon avait le tendon du poignet droit sectionné.

Les docteurs Launay, de Paris, et Siguier, de Melun, se sont opposés, vu l'état du lieutenant Vignon, à la continuation du combat.

Les deux adversaires se sont réconciliés sur le terrain.

Le *Gaulois* annonce que d'autres rencontres se préparent au même régiment; une entre autres, paraît-il, entre le capitaine Martin et un de ses camarades.

Les chasses a courre a Fontainebleau. — MM. Paul et Pierre Lebaudy ayant repris hier leurs chasses à courre, le ministre de la guerre a envoyé des ordres interdisant à tous les officiers du 5e corps d'armée de prendre part à ces chasses.

L'ordre du général Demassieux, qui ne concernait que les officiers de l'Ecole d'application de Fontainebleau, a été ainsi étendu, en ce qui concerne les chasses de MM. Lebaudy, à tous les régiments de cavalerie et d'artillerie stationnés dans la région.

Service des poudres et salpêtres. — Sont promus :

Au grade d'ingénieur en chef de première classe des poudres et salpêtres, M. Bruley, directeur de la poudrerie nationale d'Angoulême;

Au grade d'ingénieur en chef de deuxième classe, M. Dou, directeur de la poudrerie nationale de Saint-Médard.

Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. — Deux nouveaux lieutenants instructeurs sont nommés au cadre de l'Ecole de Saint-Cyr : le lieutenant Debieuvre, du 14e bataillon de chasseurs, en remplacement de M. Rousselot, promu capitaine, et le lieutenant Mayer, du 21e d'infanterie, en remplacement de M. Marquet, affecté, sur sa demande, au 2e régiment de tirailleurs algériens.

MARINE

Répartition des services de l'administration centrale. — Les services de l'administration centrale de la marine sont établis en concordance aussi exacte que possible comme attribution avec ceux des ports militaires, sauf toutefois en ce qui concerne les travaux hydrauliques ; en effet, le service des travaux hydrauliques dans les ports est assuré par des ingénieurs des ponts et chaussées mis à la disposition de la marine par le ministère des travaux publics, alors qu'à Paris ce service relève de la direction du matériel, se trouve entre les mains d'un directeur des constructions navales.

Un décret vient de mettre fin à cet état de choses qui n'est pas sans présenter certains inconvénients au moment où la marine va entreprendre l'exécution d'un programme important pour l'amélioration de l'outillage des ports. Le bureau des travaux hydrauliques passe sous l'autorité de l'inspecteur général des travaux maritimes, qui sera chargé à partir du 1er janvier de la direction et de la centralisation du service central des travaux hydrauliques et bâtiments civils.

Le rapport qui précède ce décret indique que l'inspecteur général ne restera chargé du service que jusqu'au jour où le Parlement sera saisi d'une réorganisation complète de l'administration centrale de la marine.

La fin du « Lansquenet ». — Le ministre de la marine a prononcé la radiation de la liste de la flotte du torpilleur de haute mer *Lansquenet* qui va être remis aux domaines pour être vendu; toutefois, exception sera faite pour la machine qui sera prêtée, à titre gracieux, à l'école pratique d'industrie de Boulogne pour l'instruction des élèves.

Le *Lansquenet*, qui a été lancé en 1893, n'a jamais rendu grand service à la marine; il avait été commandé à Nantes et devait donner 26 nœuds ; il ne les a jamais atteints ; son constructeur, qui en maintes circonstances avait donné des preuves d'une très grande ingéniosité, ne put l'achever complètement ; il vint le présenter en recette à Brest, mais, ruiné, il ne put faire les réparations qui étaient exigées et la marine dut entreprendre son achèvement ; on changea chaudières, machines, sans résultat satisfaisant, et ce malheureux torpilleur fut placé à la station de la Manche et de la mer du Nord, puis mis en réserve. Il a coûté fort cher et ne fut jamais capable de bon service.

Le capitaine de frégate de Voisins est nommé 1er aide de camp du major général à Rochefort.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Election sénatoriale

Ain. — Le collège électoral sénatorial de l'Ain se réunira au chef-lieu, le dimanche 13 janvier, pour procéder à l'élection d'un sénateur en remplacement de M. Morellet, démissionnaire.

Les conseils municipaux sont convoqués pour le dimanche 9 décembre à l'effet de nommer leurs délégués et suppléants.

Elections législatives

Meurthe-et-Moselle. — Le corps électoral de l'arrondissement de Briey (Meurthe-et-Moselle) est convoqué pour le dimanche 23 décembre, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Mézières, devenu sénateur.

Pas-de-Calais. — Aux trois candidatures que nous avons indiquées hier pour l'élection législative qui aura lieu dimanche dans l'arrondissement de Saint-Pol, afin de remplacer M. Georges Graux, décédé, il faut ajouter celles de l'abbé Deligne, déjà concurrent de M. Basly, en 1893, et de M. Tourdinier, ancien conseiller de préfecture, ce qui porte à cinq le nombre de candidats.

Var. — Nous avons donné hier le texte de l'adresse des sénateurs et des députés du Var aux électeurs de la 2e circonscription de Toulon pour les engager à voter en faveur de M. Louis Martin, candidat antinationaliste, contre M. Grébauval. Voici aujourd'hui l'appel que la commission exécutive de la Ligue d'action républicaine adresse dans le même but aux mêmes électeurs :

Citoyens,

La France républicaine attendait avec confiance les résultats de l'élection de Toulon. Votre verdict a répondu à ses espérances. A une énorme majorité, vous avez condamné le nationalisme et acclamé la République ; il vous reste à compléter votre œuvre, dimanche prochain.

Fidèle à son programme, la Ligue d'action républicaine n'a pas pris parti au premier tour de scrutin entre les divers candidats républicains. Elle s'est bornée à envoyé un délégué qui a eu la mission unique de seconder vos efforts et de combattre le candidat nationaliste.

Au second tour, nous remplissons le devoir impérieux d'appuyer de toute notre énergie celui que vous avez désigné vous-mêmes pour porter le drapeau de la République.

Tous les candidats républicains se sont désistés en faveur du citoyen Louis Martin qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour. Pas une de vos voix ne doit lui manquer ; il y va de votre intérêt et de votre honneur.

Le citoyen Grébauval est, à Paris, l'élu des bonapartistes, des royalistes, des cléricaux, des césariens, de tous les ennemis de la République ; il est l'homme-lige de la réaction dont il favorise les secrets desseins et sert la politique perfide.

Cet ancien candidat boulangiste se dit aujourd'hui nationaliste. Sous ce nouveau masque vous reconnaîtrez aisément le serviteur du cléricalisme, l'allié docile des congrégations religieuses. Vous en ferez justice.

Citoyens,

La deuxième circonscription de Toulon saura rester fidèle à ses fortes convictions démocratiques, à son passé, à ses traditions.

Votez tous, dimanche prochain, pour le candidat de la République ; écrasez le nationalisme qui vise à détruire et nous placerait demain sous le joug abject des jésuites.

Sans distinction de nuances, oublieux des querelles du passé, accordez vos suffrages au citoyen Louis Martin.

Tous debout contre le nationalisme !

Tous aux urnes pour la République !

Pour la Ligue d'action républicaine :

La commission exécutive :

Baudon, député; docteur Blatin, ancien député; L. Bonnet, publiciste; Marie Bonnevial, publiciste; Aristide, Briand, publiciste; Camélinat, ancien député; Victor Charbonnel, homme de lettres; Chauvière, député; Dazet, publiciste; Delpech, sénateur; Fournière, député; Le Grandais, ancien conseiller municipal; Charles Gras, député; Guieysse, député; Laifferre, député; Laloge, député; Levraud, député; Elie May, publiciste; Pierre Morel, conseiller municipal; J.-B. Morin; Félicien Paris, ancien conseiller municipal; Pastre, député; Rabier, député; René Renoult, avocat à la cour d'appel; Sembat, député; colonel Sever, ancien député; Paul Strauss, sénateur; Vigné d'Octon (Paul Vigné), député; Viviani, député.

CORRESPONDANCE

Mon cher directeur,

Puis-je demander au *Temps*, où j'ai été si bien accueilli, de démentir que les articles publiés par le journal le *Matin*, sous le pseudonyme de Flambeau et qui me sont attribués, paraît-il, soient de moi ? J'y suis totalement étranger et je désire qu'on le sache.

Veuillez agréer, mon cher directeur, les assurances de mes sentiments dévoués.

FRÉDÉRIC MASSON.

Silhouettes de musiciens

ARISTOTE (1)

Nous ne voulons rappeler ni sa vie, qui n'importe pas ici, ni son œuvre musicale (une *scolie* ou chant de table), unique et perdue, mais seulement quelques traits de sa doctr